



Déclaration liminaire

CSAL du 26/01/2023

Madame la Présidente,

Guerre sur le continent Européen, crise Covid qui se poursuit, crise énergétique, inflation, casse des retraites, etc..., curieux contexte pour ce début d'année 2023.

L'alliance CFTC-CFDT est présente aujourd'hui en CSAL alors que le Règlement Intérieur type de l'instance ne nous est pas encore présenté. Fidèles à notre esprit constructif, nous passerons sur l'astuce consistant à faire se tenir des instances sans règle du jeu, uniquement cadrées par une simple note du Secrétariat Général, afin de communiquer sur une tenue régulière des CSA.

Les CSAL suivent eux aussi le même « protocole » et notamment avec la tenue d'un premier CSAL « emplois » le 13 janvier dernier et la séance de ce jour sur les ponts naturels, le bilan de réorganisation de l'accueil du service amendes et le contrat d'objectifs et de moyens.

Aussi, nous vous demandons de ne convoquer aucun autre CSAL avant celui mettant en place le Règlement Intérieur de l'instance.

Les élus CFDT-CFTC

Jean-François JEANTAUD (CFDT) et Nathalie JACQUEMIN (CFTC)